

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation: 19 septembre 2025

<u>Présents</u> – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE. Michel BREASSON, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Hélène LEVA, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE

Procurations

M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Italo GARD
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
M. Jean-Marc LHERMET a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel FAVRE

Nombre de conseillers : 27

 En exercice
 : 27
 Pour
 : 27

 Présents
 : 19
 Contre
 : /

 Votants
 : 27
 Abstention
 : /

1.1. COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT LOT 2 MARCHÉ DE L'EXTENSION DU BÂTIMENT ABC

Madame le Maire,

RAPPELLE que les travaux de l'extension du bâtiment ABC ont débuté en juillet 2024.

EXPLIQUE qu'il convient d'établir un avenant pour le lot n°2 « CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE CUIVRERIE » afin de formaliser une plus-value d'un montant total de 100,01€ HT correspondant à des couvertines en toiture basse.

PRECISE qu'il s'agit du deuxième avenant modifiant ce lot.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2024_049 du Conseil municipal du 31 mai 2024 attribuant les marchés de travaux,

Vu la délibération n°2025_049 du Conseil municipal du 23 mai 2025 approuvant l'avenant 01 du lot n°2 qui entérine des travaux supplémentaires,

Considérant que dans le cadre de l'opération de travaux de l'extension du bâtiment ABC, un avenant 02 doit être établi pour le lot n°2 « CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE CUIVRERIE », notifié le 02 juillet 2024 à l'entreprise FAVRAT,

Considérant que cet avenant a pour objet d'opérer une plus-value de 100,01€ HT soit 120,01€ TTC, correspondant à des travaux modificatifs demandés par la maîtrise d'ouvrage,

Considérant que selon l'article R. 2194-8 du code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15% du montant initial,

Considérant que le montant du lot n°2 après avenant 1 s'élève à 188 636€ HT soit 226 363,20€ TTC et que le montant de la modification est une plus-value de 100,01€ HT soit une variation de 1,12% du montant initial du lot, tous avenants confondus, et soit 0,01% du montant du marché,

Considérant que le nouveau montant total du marché avec cet avenant est fixé à 188 736,01€ HT, soit 226 483,21€ TTC,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant 02 opérant les modifications précitées portant le nouveau montant du lot n°2 à

AUTORISE Madame le Maire à signer le présent avenant et tout document nécessaire à son exécution.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat la 1 SEP. 2025

Publié, Affiché ou notifié le : Le Maire - Catherine BASTARD

3 0 SEP. 2025

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 26 septembre 2025 Le Maire - Catherine BASTARD

Le secrétaire de séance - Daniel FAVRE